



Université Libre des Pays des Grands Lacs

B.P. 368 • Goma / Rép. Dém. du Congo

Rectorat

Avenue du Lac, N°2, Quartier Himbi II (Campus Moïse), Commune de Goma, Ville Goma, Province Nord-Kivu

**AVIS DE RECRUTEMENT D'UN(E)
EVALUATEUR(TRICE)**

APPEL D'OFFRE N°02 /ULPGL/Goma/-2023

Réf : **PROJET N° A-COD-2020-0191/ULPGL/Goma/2023/Evaluation du plan triennal 2020-2023 de l'ULPGL-Goma financé par Pain Pour Le Monde (PPLM)**

Date de publication : 11 février 2023

Date limite de soumission : 15 février 2023 à 12h00

Termes de référence : Evaluation du projet « **Renforcement des compétences de l'ULPGL avec accent particulier sur la faculté des sciences psychologiques et de l'éducation et la faculté des sciences et technologies appliquées** » .

Projet : N° A-COD-2020-0191

Brève présentation de l'organisation

L'Université Libre des Pays des Grands Lacs, située au N°002, de l'avenue du Lac, Quartier Himbi II, Commune de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo est un établissement d'utilité publique de droit congolais issu de l'Institut Supérieur de Théologie Protestante (ISTP) créé le 04 juillet 1985 et transformé en université (ULPGL), le 30 mars 1990 par six communautés ecclésiastiques membres de l'Eglise du Christ au Congo (ECC) à savoir :

1. Communauté Baptiste au Centre de l'Afrique (3è CBCA)
2. Communauté des Eglises Libres de Pentecôte en Afrique (5è CELPA)
3. Communauté Anglicane au Congo (11è CAC)
4. Communauté Méthodiste Libre au Congo (26è CMLC)
5. Communauté des Assemblées de Dieu en Afrique (34è CADAF)
6. Communauté des Eglise Baptiste au Congo Est (55è CEBCE)
7. Eglise du Christ au Congo/Nord-Kivu (ECC-NK)

Décret N° 0016 du 27 Mai 1996 Accordant la personnalité Civile à l'Établissement d'Utilité Publique dénommé « Université Libre des Pays des Grands Lacs » en sigle « U.L.P.G.L » ;

Arrêté Ministériel n°499/MINESU/CAB.MIN/MNB/RMM/2022 du 02/11/2022 portant prise en charge par le trésor public d'un Etablissement privé de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, dénommé " Université Libre des pays des Grands Lacs de Goma ; « ULPGL-Goma », Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo.

Tél Fixe : +243 977556726 Tél. Mobile : +243 812354596 E-mail : rectorat@ulpgl.net Site web : www.ulpgl.net

La vision de l'ULPGL est de développer une approche d'enseignement scientifique et de la recherche répondant aux aspirations de la société, dans la Région des Grands Lacs. Pour cela, elle se donne la mission de former les cadres universitaires en leur assurant un enseignement académique et scientifique de qualité, en étroite collaboration avec les communautés locales.

L'ULPGL-Goma développe ses infrastructures chaque année pour une meilleure formation professionnelle de ses étudiants, son personnel académique, scientifique et administratif à travers les formations continues pour la réalisation de cette noble mission. Pour réaliser cette mission, elle collabore avec ses partenaires qui financent les activités de renforcement des compétences des parties prenantes dans la formation à savoir les étudiants, les enseignants et le personnel administratif.

Pour permettre au partenaire (bailleur) de l'Université Libre des Pays des Grands Lacs ULPGL-Goma de se rendre compte du niveau d'exécution de projet, de l'atteinte des objectifs et de l'utilisation rationnelle des fonds mis à sa disposition, l'évaluation doit être faite à la fin de la 5^e période de ce projet.

Pour ce faire, L'ULPGL-Goma lance un appel d'offre aux **Cabinets d'audit et aux spécialistes en évaluation des projets** de soumissionner pour la réalisation de cette évaluation.

2. Mission de l'évaluateur / évaluatrice

L'évaluateur / évaluatrice aura pour mission d'effectuer l'évaluation du projet de **Renforcement des compétences de l'ULPGL avec accent particulier sur la faculté des sciences psychologiques et de l'éducation et la faculté des sciences et technologies appliquées (A-COD-2020-0191)** financièrement soutenu par l'Œuvre protestante de Diakonie et développement pour Pain pour le Monde – PPLM (nommée ci-dessous partenaire financier) et se basant sur la réalisation des indicateurs pour justifier l'atteinte des objectifs, la pertinence, l'efficacité, l'impact durable, l'efficience, la cohérence, la durabilité et d'autres particularités.

3. Qualifications requises pour l'évaluateur / évaluatrice recherché(e)

- Etre un (e) évaluateur (trice) indépendant (e) ;
- Etre une personne ou un cabinet avec une expertise avérée (au moins 5 ans) en évaluation des projets ;
- Avoir une formation universitaire en sciences sociales ou autres disciplines connexes (minimum niveau Master/ BAC + 5 ans) ;
- Posséder une expérience et une expertise à la fois dans la conduite des évaluations qualitatives et quantitatives ;
- Fournir des preuves de votre expertise sur le sujet ;
- Être familier au secteur de l'éducation ;
- Avoir des connaissances en éducation de qualité et en éducation à la paix
- Connaissance parfaite du Français parlé et écrit ; la connaissance d'une langue locale parlée dans le milieu est un avantage.

4. Contenu de l'offre/ Composition du dossier

Décret N° 0016 du 27 Mai 1996 Accordant la personnalité Civile à l'Établissement d'Utilité Publique dénommé « Université Libre des Pays des Grands Lacs » en sigle « U.L.P.G.L » ;

Arrêté Ministériel n°499/MINESU/CAB.MIN/MNB/RMM/2022 du 02/11/2022 portant prise en charge par le trésor public d'un Etablissement privé de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, dénommé " Université Libre des pays des Grands Lacs de Goma ; « ULPGL-Goma », Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo.

Tél Fixe : +243 977556726 Tél. Mobile : +243 812354596 E-mail : rectorat@ulpgl.net Site web : www.ulpgl.net



- Offre Technique avec planification en rapport avec les Termes de Référence présentés ;
- Présentation d'une lettre de motivation ;
- Plan de travail indiquant clairement le mode et délai de production du rapport ;
- Référence du travail déjà effectué en évaluation ;
- Curriculum vitæ actualisé ;
- Plan du déroulement de l'évaluation ;
- Compréhension et méthodologie de travail à réaliser ;
- Offre financière : prévisions budgétaires comprenant les honoraires \$ US ainsi que tous les frais connexes encourus : le transport, l'hébergement, la communication, dans le cadre de l'évaluation, etc.

L'offre doit être soumise en ligne sur l'adresse email : rectorat@ulpgl.net au plus tard le 16 février 2023 à 12h00 et la présente offre est constituée de tout le paquet concerné.

NB : La présente offre est constituée d'un lot unique.

Fait à Goma, le 11 février 2023

Le Recteur,



Prof. Dr WASSO MISONA Joseph
Professeur ordinaire



Université Libre des Pays des Grands Lacs

B.P. 368 • Goma / Rép. Dém. du Congo

Rectorat

Avenue du Lac, N°2, Quartier Himbi II (Campus Moïse), Commune de Goma, Ville Goma, Province Nord-Kivu

Termes de Référence pour l'évaluation

1. Justification de l'évaluation externe

Le point 5.11 de l'Accord de coopération pour le projet numéro A-COD-2020-0191 reconnaît au Partenaire (ULPGL-Goma) les prérogatives de recruter un évaluateur externe et indépendant pour l'évaluation du projet. Le partenaire informe le partenaire financier (PPLM) au préalable de l'exécution d'une évaluation externe et lui fait part des résultats peu de temps après le rapport terminé. L'évaluation externe doit être exécuté par un évaluateur ou un bureau d'évaluation qui n'a aucun intérêt direct ou indirect avec ULPGL-Goma ou dans son secteur du travail et dont la capacité professionnelle est confirmée conformément au profil contenu dans l'appel d'offre.

Dès lors, il s'avère impérieux pour le partenaire (ULPGL-Goma), avant la fin du plan triennal 2020-2023 de Renforcement des compétences de l'ULPGL-Goma avec accent particulier sur la Faculté des sciences psychologiques et de l'éducation et la Faculté des sciences et technologies appliquées qui prend fin le 31 juillet 2023 ; Et, en prévision d'une bonne planification de la nouvelle phase du projet 2023-2026 à partir du mois d'août, de recruter un évaluateur externe pour l'évaluation du projet et formuler les avis et recommandations visant à améliorer l'exécution des projets futurs.

C'est dans ce souci que l'ULPGL-Goma procède au recrutement d'un évaluateur externe du projet numéro A-COD-2020-0191 qui concerne l'exercice 2020-2023.

2. Motif et objectif de l'évaluation

Le projet de **Renforcement des compétences de l'ULPGL avec accent particulier sur la faculté des sciences psychologiques et de l'éducation et la faculté des sciences et technologies appliquées (A-COD-2020-0191)** a été conçu dans but bien précis : « l'amélioration continue de la qualité de l'éducation et de la recherche pour le bon développement socio-économique de l'homme dans son environnement adéquat ». Avec des objectifs spécifiques bien définis : « **1er objectif** : La qualité de l'enseignement universitaire est régulièrement évaluée et s'améliore en permanence ; **2^{ème} Objectif** : Les étudiants mettent à l'échelle des technologies appropriées jusqu'à leur Commercialisation ; **3^{ème} Objectif** : Les jeunes diplômés de l'ULPGL ont un meilleur accès au marché du travail ».

Si l'évaluation à mi-parcours a permis d'enregistrer des bons résultats, nous attendons de cette évaluation externe globale une évaluation du niveau d'atteinte de ces objectifs.

Décret N° 0016 du 27 Mai 1996 Accordant la personnalité Civile à l'Établissement d'Utilité Publique dénommé « Université Libre des Pays des Grands Lacs » en sigle « U.L.P.G.L » ;

Arrêté Ministériel n°499/MINESU/CAB.MIN/MNB/RMM/2022 du 02/11/2022 portant prise en charge par le trésor public d'un Etablissement privé de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, dénommé " Université Libre des pays des Grands Lacs de Goma » ; « ULPGL-Goma », Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo.

Tél Fixe : +243 977556726 Tél. Mobile : +243 812354596 E-mail : rectorat@ulpgl.net Site web : www.ulpgl.net

Aussi, pour une telle vérification des résultats – et prendre des précautions en vue de remédier à certains défis pour la nouvelle phase du projet, il est logique que quelques questions soient posées et voir dans quelle mesure y apporter des réponses : Quels sont les effets directs et des impacts qui ont été obtenus jusqu'à présent ? Qu'est-ce qui n'a pas pu être réalisé ? Quels ont été les défis, le cas échéant ? Quelles leçons ont été tirées ? c'est en répondant à ces questions, qu'on pourra bien mesurer des résultats et des recommandations des évaluations nécessaires.

Il sera question de déterminer la pertinence et le degré de réalisation des objectifs du projet moyennant les indicateurs et de définir leur efficacité pour le renforcement des compétences de l'ULPGL en se focalisant plus particulièrement sur les groupes cibles. Leur efficacité, leur effet à moyen et à long terme ainsi que leur durabilité seront aussi dégagés. Cette évaluation doit fournir à l'ULPGL-Goma des informations utiles qui lui permettront l'intégration des leçons tirées et des recommandations dans le processus d'amélioration continue de la qualité de l'éducation et de la recherche pour le bon développement socio-économique de l'homme dans son environnement adéquat.

La durée du projet étant de 3 ans (Juillet 2020-Juin 2023), il est important d'effectuer cette évaluation, ce qui permettra à l'ULPGL-Goma de prendre des décisions relatives au cheminement ultérieur du projet.

A titre d'informations, les objectifs et les indicateurs ci-après sont à comprendre pour bien réaliser cet exercice d'évaluation de la phase en cours projet.

Objectif (s) de projet	Indicateur (s)
<p>La qualité de l'enseignement universitaire est régulièrement évaluée et s'améliore en permanence.</p>	<p>1. D'ici juillet 2023, 963 étudiants formés utiliseront les instruments d'évaluation de l'éducation et effectueront des évaluations semestrielles.</p> <p>2. D'ici juillet 2023, au moins 85% des 963 étudiants formés en évaluation des enseignements) de l'ULPGL indiquent que la matière est enseignée d'une manière didactique et méthodologiquement compréhensible. (Sur la base de la valeur de référence de la phase préliminaire à la fin du projet, hypothèse de satisfaction d'environ 60 %. Les 963 étudiants représentent un échantillon des étudiants de toutes les facultés</p> <p>3. D'ici juillet 2023, le Centre de Didactique Universitaire organisera au moins 1 événement thématique accrédité pour la didactique universitaire par an pour les professeurs d'autres universités</p>
<p>Les étudiants mettent à l'échelle des technologies appropriées jusqu'à leur commercialisation</p>	<p>1. D'ici juillet 2023, le meilleur projet d'une étudiante parmi les 15 projets sélectionnés dans le cadre du concours aura été mis à l'échelle jusqu'à sa certification, son brevetage et sa commercialisation.</p>
	<p>1. Jusqu'à juillet 2023, 6 petites et moyennes entreprises seront créées par des nouveaux</p>

Décret N° 0016 du 27 Mai 1996 Accordant la personnalité Civile à l'Établissement d'Utilité Publique dénommé « Université Libre des Pays des Grands Lacs » en sigle « U.L.P.G.L » ;

Arrêté Ministériel n°499/MINESU/CAB.MIN/MNB/RMM/2022 du 02/11/2022 portant prise en charge par le trésor public d'un Etablissement privé de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, dénommé " Université Libre des pays des Grands Lacs de Goma ; « ULPGL-Goma », Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo.

Tél Fixe : +243 977556726 Tél. Mobile : +243 812354596 E-mail : rectorat@ulpgl.net Site web : www.ulpgl.net



Les jeunes diplômés de l'ULPGL ont un meilleur accès au marché du travail	diplômé(e)s issu(e)s de toutes les facultés, dont au moins 3 avec la participation de femmes
	2. Jusqu'à juillet 2023, sur 474 diplômé(e)s, au moins (83 diplômé(e)s (38 femmes) par an seront employés en dehors de l'université sur base d'un contrat d'au moins une année ou créeront une entreprise.

Il s'agit de :

3. Questions clés

La question primordiale pour cette évaluation est celle de savoir si les objectifs sont atteints au regard des indicateurs définis et des activités réalisées au cours de la mise en œuvre y compris l'équipement des écoles.

En plus de cet aspect clé, d'autres éléments ci-après pourront venir en appui. Il s'agit de :

Pertinence

Faisons-nous ce qu'il faut ?

Le projet répond-il aux besoins des bénéficiaires tels qu'exprimés par ceux-ci ?

Référence de la politique de développement :

- Les stratégies ou les politiques de renforcement des compétences à l'ULPGL-Goma ont-elles été dûment prises en compte dans la planification du projet ?

La complémentarité ou le renforcement des autres projets du même domaine a-t-elle été examinés ?

Références du groupe cible :

- Le projet aborde-t-il un problème pertinent de la population cible (enseignants/enseignantes, étudiants, Comité de gestion, MINESU, Entreprise et Organisations, parents d'étudiants) ?

Planification participative :

- Les parties prenantes clés ont-ils été impliqués dans la planification du projet ?

Droits et directives éthiques :

- Les aspects de genre sont-ils pris en compte dans la planification et l'exécution du projet ?

Efficacité

(Les objectifs du projet ont-ils été atteints ? à quel niveau ?)

Traçabilité et logique des résultats, des effets et des changements :

- Les indicateurs prévus sont-ils sur la voie d'être réalisés selon la planification et la mise en œuvre du projet et à quel niveau ?
- Existe-t-il un lien entre les activités et les objectifs du projet ? Les activités semblent-elles appropriées pour atteindre les objectifs du projet ?

Décret N° 0016 du 27 Mai 1996 Accordant la personnalité Civile à l'Établissement d'Utilité Publique dénommé « Université Libre des Pays des Grands Lacs » en sigle « U.L.P.G.L » ;

Arrêté Ministériel n°499/MINESU/CAB.MIN/MNB/RMM/2022 du 02/11/2022 portant prise en charge par le trésor public d'un Etablissement privé de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, dénommé " Université Libre des pays des Grands Lacs de Goma » ; « ULPGL-Goma », Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo.

Tél Fixe : +243 977556726 Tél. Mobile : +243 812354596 E-mail : rectorat@ulpgl.net Site web : www.ulpgl.net

Mesurabilité et faisabilité :

- Existe-t-il des valeurs initiales pour les indicateurs à mesurer (référence)? Si oui, les approches utilisées pour les déterminer ont-elles été appropriées ?
- Les instruments de mesure choisis par le projet pour la collecte des données ont-ils été efficaces ?
- Quelles sont les valeurs cibles réalisées par le projet par rapport aux valeurs initiales ?

Efficiences

(Les objectifs du projet sont-ils atteints de manière économique ?)

- Les ressources utilisées sont-elles proportionnées aux services prévus et aux changements attendus ? (Par exemple, le budget est-il bien pensé, les finances sont-elles planifiées de manière réaliste, le nombre d'activités budgétisées est-il approprié ?)

Effet (impact)

- Quels sont les changements induits par la mise en œuvre des activités du projet (voir la matrice de suivi du projet/indicateurs définis à cet effet).
- Quels autres changements intentionnels et non intentionnels sont à signaler, s'ils existent ?

Viabilité (Pérennité, durabilité)

- Dans quelle mesure les effets positifs du projet se poursuivront même après le projet ?
- Quelles sont les mesures prises par le projet pour assurer la durabilité des effets ?

Cohérence

Cohérence Externe : Celle-ci est à mesurer en lien avec le critère de pertinence.

- Le projet répond-il effectivement à un besoin ? Quels autres partenaires sont-ils appelés à y répondre ? Les actions de ces partenaires sont-elles complémentaires ou en concurrence ?

Cohérence interne :

- Est-ce que le projet est en adéquation avec la vision et missions de l'ULPGL-Goma ? Est-ce que les valeurs organisationnelles de l'ULPGL-Goma sont en adéquation avec son mode de gouvernance interne ?

Questions transversales

Il est également recommandé à l'évaluateur de ne pas négliger les questions transversales comme le genre et la paix lors de l'évaluation.

- Dans quelle mesure le projet a-t-il pris en considération les thèmes transversaux tels que le genre, la paix, l'environnement ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à la promotion du genre, de la paix et à la gestion de l'environnement dans les interventions ?

4. Concept d'évaluation / Méthodes

Décret N° 0016 du 27 Mai 1996 Accordant la personnalité Civile à l'Établissement d'Utilité Publique dénommé « Université Libre des Pays des Grands Lacs » en sigle « U.L.P.G.L » ;

Arrêté Ministériel n°499/MINESU/CAB.MIN/MNB/RMM/2022 du 02/11/2022 portant prise en charge par le trésor public d'un Etablissement privé de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, dénommé " Université Libre des pays des Grands Lacs de Goma ; « ULPGL-Goma », Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo.

Tél Fixe : +243 977556726 Tél. Mobile : +243 812354596 E-mail : rectorat@ulpgl.net Site web : www.ulpgl.net



La présente évaluation utilisera les approches participatives à chaque étape de sa réalisation, de la phase de démarrage à la production du rapport final.

Cependant, le consultant/ la consultante proposera la méthodologie détaillée dans son offre technique.

Le consultant retenu établira en détails, les principales questions d'évaluation tout au début de la prestation et travaillera étroitement avec les responsables du projet.

L'évaluation devrait inclure une méthode de collecte de données qualitatives afin de renseigner sur les indicateurs déterminés dans la matrice de suivi du projet pour répondre aux thématiques d'évaluation telles que décrites ci-dessus.

Plusieurs parties prenantes seront concernées directement ou indirectement dont l'organisation responsable du projet, le partenaire financier, les formateurs principaux et locaux, les bénéficiaires (enseignants/ enseignantes, Comité de gestion, étudiants (es), parents d'étudiants, etc.) et autres personnes et structures ayant bénéficié directement ou indirectement des résultats du projet.

Plusieurs documents seront mis à la disposition de l'évaluateur (trice) dont le projet (demande de soutien, les documents de planification/chronogramme d'activités, les rapports d'activités et les rapports annuels, etc. Les méthodes de collecte de données peuvent aussi inclure :

- L'analyse documentaire des documents de référence de projet (Document de projet, rapports narratifs, rapports de suivi, rapports des formations, etc.)
- Entretiens avec des membres du personnel du projet
- Discussions en groupe avec les parties prenantes concernées (enseignants/ enseignantes, étudiants (es), parents d'étudiants, formateurs, Comité de gestion, décanats (Doyens des facultés)
- Entretiens individuels (avec les parties prenantes).
- Questionnaires avec les parties prenantes.

5. Déroulement de l'évaluation / calendrier

La durée de l'évaluation est fixée à 10 jours. Ce délai concerne uniquement la collecte des données, l'analyse des documents et diverses interviews.

CALENDRIER DU DEROULEMENT DE L'EVALUATION

DATE	ACTIVITE
11 février 2023	Publication de l'appel d'offre
16 février 2023	Fin de dépôt des candidatures
16 février 2023	Sélection
17 au 18 février 2023	Contact avec le Partenaire financier et feedback
19 février 2023	Communication avec l'évaluateur retenu
20 au 21 février 2023	Présentation du rapport initial par l'évaluateur et Réaction de l'organisation

Décret N° 0016 du 27 Mai 1996 Accordant la personnalité Civile à l'Établissement d'Utilité Publique dénommé « Université Libre des Pays des Grands Lacs » en sigle « U.L.P.G.L » ;

Arrêté Ministériel n°499/MINESU/CAB.MIN/MNB/RMM/2022 du 02/11/2022 portant prise en charge par le trésor public d'un Etablissement privé de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, dénommé " Université Libre des pays des Grands Lacs de Goma » ; « ULPGL-Goma », Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo.

Tél Fixe : +243 977556726 Tél. Mobile : +243 812354596 E-mail : rectorat@ulpgl.net Site web : www.ulpgl.net

21 février 2023	Envoi du rapport préliminaire au partenaire financier
21 au 27 février 2023	Réactions/ feedback du partenaire financier
28 février 2023	Dispositions pratiques et voyage de l'évaluateur
1er au 07 mars 2023	Collecte des données
07 au 10 mars 2023	Analyse des données et production du 1 ^{er} draft du rapport
11 mars 2023	Analyse et feedback au rapport provisoire
12 mars 2023	Envoi du rapport provisoire au partenaire financier
13 au 17 mars 2023	Feedback du partenaire financier
17 au 20 mars 2023	Production du rapport final
20 mars 2023	Transmission du rapport final

6. Produits attendus

Rapport initial

A la fin de la phase 1 de préparation de l'évaluation, l'évaluateur/trice remettra un bref rapport préalable (initial) qui comprendra notamment :

- Comment l'évaluateur a compris le travail attendu,
- Les méthodes de travail envisagées, en complément aux autres méthodes actives et participatives soulignées ci-haut,
- Le plan détaillé des entretiens d'évaluation, l'itinéraire et la liste des personnes ou institutions à contacter lors de l'évaluation.
- Les outils de collecte des données à faire valider par l'équipe du projet.

Ce rapport devra être approuvé par l'ULPGL-Goma ainsi que le partenaire financier « PPLM » avant de passer aux autres étapes.

Un rapport préliminaire (draft)

A la fin de l'évaluation, un rapport draft détaillé et circonstancié sera remis à l'ULPGL-Goma et son partenaire financier « PPLM » avant la restitution (en version électronique sous format Word. Il est également prévu une séance de présentation du rapport à l'ULPGL-Goma pour compléter et/ou valider les résultats.

Rapport final

Le rapport final doit intégrer les remarques faites sur la version préliminaire. L'électronique en français sera envoyée, sous la version pdf.

Le rapport final comprendra :

- Un rapport principal précisant :

Ce rapport doit présenter les preuves trouvées qui répondent aux questions d'évaluation et aux critères d'évaluation énumérés dans les termes de référence et doit donner de brèves recommandations sur le projet. Le rapport sera clair et concis et constituera un document autonome du commanditaire et du partenaire financier.



Ce rapport ne doit pas aller au-delà de 20 pages, excepter les annexes.
Rapport sommaire de 10 pages sur les principales recommandations (français et anglais, version électronique).

7. Contenu de l'offre de l'évaluateur/trice

Les éléments suivant doivent obligatoirement constituer le dossier à soumettre :

- Offre Technique avec planification en rapport avec les Termes de Référence présentés ;
- Présentation d'une lettre de motivation ;
- Plan de travail indiquant clairement le mode et délai de production du rapport ;
- Référence du travail déjà effectué en évaluation ;
- Curriculum vitæ actualisé ;
- Plan du déroulement de l'évaluation ;
- Compréhension et méthodologie de travail à réaliser ;
- Offre financière : prévisions budgétaires comprenant les honoraires \$ US ainsi que tous les frais annexes encourus : le transport, l'hébergement, la communication, etc. dans le cadre de l'évaluation, etc.

8. soumission des offres

L'offre doit être soumise en ligne sur l'adresse email rectorat@ulpgl.net au plus tard 16 Février 2023 à 12h00

NB : La présente offre est constituée d'un lot unique/

Fait à Goma, le 11 février 2023

Le Recteur,



Prof. Dr WASSO MISONA Joseph
Professeur Ordinaire

Décret N° 0016 du 27 Mai 1996 Accordant la personnalité Civile à l'Établissement d'Utilité Publique dénommé « Université Libre des Pays des Grands Lacs » en sigle « U.L.P.G.L » ;

Arrêté Ministériel n°499/MINESU/CAB.MIN/MNB/RMM/2022 du 02/11/2022 portant prise en charge par le trésor public d'un Etablissement privé de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, dénommé " Université Libre des pays des Grands Lacs de Goma ; « ULPGL-Goma », Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo.

Tél Fixe : +243 977556726 Tél. Mobile : +243 812354596 E-mail : rectorat@ulpgl.net Site web : www.ulpgl.net